



Renouvellement cotisation année 2024

COTISATION ANNUELLE		cochez une ou deux cases ↓
Individuelle sans la revue	23€	<input type="checkbox"/>
Couple sans la revue	37€	<input type="checkbox"/>
Abonnement revue nationale « La voix de l'ANR » <u>en sus</u>	+9 €	<input type="checkbox"/>

*Vous optez pour le prélèvement à compter de 2024 : envoyer, avec le coupon-réponse ci-dessous un RIB.

*Vous avez opté pour le prélèvement

: envoyer le coupon-réponse seul, votre prélèvement sera reconduit ; au cas où vos coordonnées bancaires auraient changé, envoyer avec le coupon-réponse votre nouveau RIB.

Tous ces envois doivent se faire exclusivement par courrier postal.

*Vous optez pour le chèque : envoyer, avec le coupon-réponse, un chèque à l'ordre de ANR17.

Remarque : l'envoi du coupon-réponse est indispensable pour mettre à jour ou corriger votre fiche d'inscription.

Date limite de votre envoi le 28/02/2024 au plus tard, à l'adresse suivante :

ANR 17 René AUBRY 60 Route de Saintes 17100 La Chapelle des Pots

☎ 06 44 73 83 95

PETIT RAPPEL : CE SONT LES COTISATIONS QUI NOUS AIDENT A GERER LE GROUPE. NOUS NE RECEVONS PLUS DE SUBVENTION DE LA POSTE

✂-----

Coupon-réponse renouvellement cotisation

Cotisation ANR pour 2024 (1^{ère} ou 2^{ème} ligne ci-dessus) : de€

Abonnement à la revue (3^{ème} ligne ci-dessus) de€

Eventuellement, don à l'Association : de€

Total.....€

Monsieur Nom:.....Prénom: La Poste FT/Orange Autre

Date de naissance:.....Lieu de naissance:.....

Date de mise à la retraite:.....

Madame Nom:.....Prénom: La Poste FT/Orange Autre

Date de naissance:.....Lieu de naissance:.....

Date de mise à la retraite:.....

Adresse:.....

☎.....mail:.....

Renouvellement des cartes d'adhésion : la périodicité n'est pas annuelle (périodicité variable) ; cependant tout nouvel adhérent recevra une carte d'adhérent dès la 1^{ère} année.